



# 125 ans à promouvoir la responsabilisation

**L**e Bureau du vérificateur général de l'Ontario célèbre ses 125 ans d'existence en 2011.

Le 25 mars 1886, l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté sa première Loi sur la vérification des comptes publics, laquelle a donné lieu à la création de ce qui fut appelé à l'époque le Bureau du vérificateur provincial. L'organisme est devenu le Bureau du vérificateur général en 2004.

Depuis 125 ans, le Bureau encourage la responsabilisation – il l'a d'abord fait en examinant et en approuvant les dépenses de la province et, plus tard, en examinant et en commentant la façon dont on dépense les fonds publics en Ontario.

Au moment de sa création, le Bureau comptait trois employés, soit un aide-comptable, un commis et le vérificateur. L'organisme dispose aujourd'hui d'un effectif de 110 personnes, pour la plupart des comptables professionnels, qui travaillent sans relâche pour aider l'Assemblée législative à s'assurer que les ressources sont utilisées de façon optimale.

Les activités gouvernementales et les activités financées par les fonds publics qu'examinent les vérificateurs du Bureau englobent des éléments très divers, tels que les programmes de traitement de la toxicomanie, l'inspection et l'entretien des ponts, les ententes concernant la remise en état des centrales nucléaires,

les sociétés d'aide à l'enfance, la sécurité dans les écoles, les services judiciaires, la gestion des incendies de forêt, la salubrité des aliments, les cours de conduite automobile et l'évaluation des conducteurs, et les services des urgences des hôpitaux. Tous les ans, les résultats des travaux de vérification sont mis en exergue dans le rapport annuel du vérificateur général, qui fait l'objet d'une très grande attention au moment de sa parution.

Quoi que puisse nous réserver l'avenir, une chose au moins est certaine : le Bureau conservera sa réputation d'indépendance et d'intégrité, et il continuera de promouvoir la responsabilisation dans le secteur public.

